

Bulletin d'informations n°2022_02

Actualité du service démoustication

Les agents de la démoustication du SDDEA ont renforcé leur surveillance des gîtes larvaires à la suite des précipitations de la première moitié d'avril.

En effet celles-ci ont remis en eau les affluents de la Seine, de l'Aube ainsi que leurs annexes hydrauliques (Figure 1), entrainant l'apparition de larves dans certains gîtes potentiels. Des conditions propices au développement précoce des moustiques d'été (*Aedes sticticus*), d'autant qu'avec le beau temps ces eaux temporaires se réchauffent très vite (Figure 2), accélérant considérablement le cycle biologique des larves de moustiques.

Les précipitations ont aussi remis en eau les bassins de gestion urbaine des eaux pluviales (bassins d'orage notamment), propices au développement des moustiques domestiques (*Culex*). La surveillance continue du SDDEA a donc été renforcée sur ces deux fronts et a entrainé plusieurs traitements entre les 15 et 29 avril.

Les gîtes ayant été les plus réceptifs sont les ornières forestières liées à l'activité sylvicole



Figure 1 : Hydrogramme et hyétogramme de la crue de l'Aube du 08 au 14 avril 2022 . Données météorologiques de la station de Troyes-Barberey et données hydrauliques de la station Vigicrues d' Arcis-sur-Aube

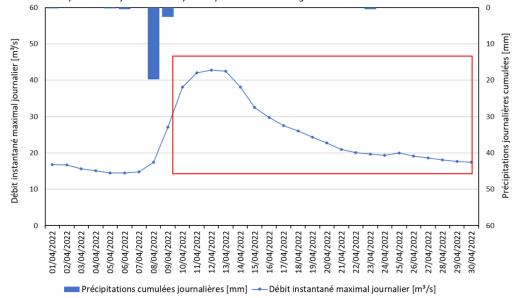
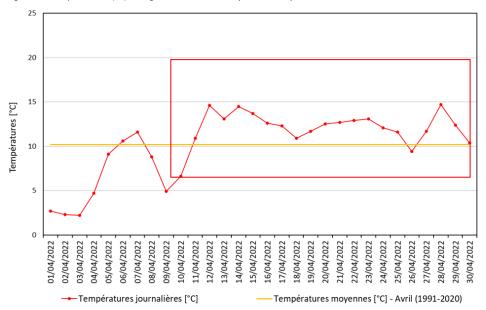


Figure 2 : Températures (°C) enregistrées - Station Troyes-Barberey



Des gîtes très favorables nécessitant un traitement anti-larvaire

Depuis la prise de compétence en 2016, les gîtes alimentés par les précipitations n'avaient pas été inventoriés au sein des milieux naturels. Bien que similaires à de nombreux gîtes d'hiver, les gîtes d'été sont le plus souvent localisés au sein d'étendues naturelles soumises à une pression anthropique liée à l'exploitation forestière.

De petite taille, ces gîtes larvaires n'en sont pas moins productifs (Figure 3)... En effet, les sols déstructurés laissent observer d'importantes concentrations de larves au sein de leurs dépressions (ornières, mares, etc...).

Ne pouvant pas prétendre à une connaissance exhaustive de ces milieux, le SDDEA a renforcé la surveillance des milieux sujets à ces phénomènes, ce qui a permis le traitements d'environ 20 ha ces dernières semaines.



Figure 3 : Ornière colonisée par l'espèce Aedes sticticus (Boulages)

Commune	Surface (en ha)
Barbuise	0,05
Brienne-le-Château	1,51
Dommartin-le-Coq	2,03
Jasseines	0,44
Longsols	9,36
Magnicourt	0,20
Maizières-la-Grande-Paroisse	0,04
Marnay-sur-Seine	0,06
Vouarces	0,33

Tableau 1 : Bilan des traitements d'avril 2022

Dynamique des moustiques

Le mois d'avril marque également le lancement de l'étude des moustiques adultes. Des pièges à moustiques adultes sont d'ores et déjà déployés sur les communes d'Arcis-sur-Aube, Aulnay, Dienville, Herbisse, Lesmont, Longsols, Longueville-sur-Aube, Molins-sur-Aube, Morembert, Nogent-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Romilly-sur-Seine et Saron-sur-Aube.

Les premiers résultats de l'étude ainsi que les plaintes des administrés nous permettent d'évaluer la gêne à un niveau important pour le mois de mai.

Etant supérieure à celle du printemps dernier, cette gêne s'explique par une apparition simultanée des espèces de printemps et d'été du fait de conditions météorologiques clémentes. En effet, les individus de l'espèce *Aedes sticticus* ont éclos suite aux précipitations du mois d'avril et ont connu un développement très rapide dès la deuxième quinzaine d'avril. Il n'a échappé à personne que les températures enregistrées fin-avril/mai sont bien au dessus des moyennes de saison ce qui permet un développement précoce de nombreuses espèces végétales et animales...

Lutte Anti-Vectorielle

Le mois de mai marque le lancement de la saison de surveillance par pièges pondoirs. Suite à la découverte du moustique tigre (Aedes albopictus) à Troyes en septembre dernier, l'Agence Régionale de Santé Grand-Est a validé un nouveau programme de surveillance proposé par le SDDEA.

Ce nouveau programme permet notamment un meilleur quadrillage de l'agglomération troyenne (9 pièges) en prenant en considération les 2 sites de signalements positifs (Tauxelles et les Marôts). Ce programme prévoit de maintenir la surveillance sur les lacs (3 pièges) et Nigloland (2 pièges) ainsi que de l'étendre à Nogent-sur-Seine (1 piège).

Presse et communication

Vous pouvez retrouver différents articles de presse en cliquant sur le lien suivant : <u>Lien article du SDDEA</u> Lien article Est Eclair